
**Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2010**

4 mai 2010
Français
Original : chinois

New York, 3-28 mai 2010

**Mesures prises pour faire avancer le processus
de paix au Moyen-Orient et favoriser la création
d'une zone exempte d'armes nucléaires
dans cette région**

Rapport présenté par la Chine

La Chine a toujours suivi avec attention l'évolution de la situation au Moyen-Orient, attaché une grande importance au processus de paix et soutenu activement les efforts déployés en vue de créer une zone exempte d'armes nucléaires dans la région. Conformément aux dispositions du Document final de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 2000, la Chine soumet le présent rapport afin d'exposer les mesures qu'elle a prises à cet égard.

**I. La Chine soutient les efforts déployés aux niveaux
bilatéral et multilatéral afin de favoriser le processus
de paix au Moyen-Orient**

En tant que membre permanent du Conseil de sécurité, la Chine a toujours suivi de près l'évolution de la situation au Moyen-Orient et s'efforce activement de faciliter et de promouvoir le processus de paix. La Chine, tant par le dialogue bilatéral et multilatéral que par d'autres voies, a toujours plaidé en faveur de la tenue de pourparlers de paix afin qu'Israël et les pays arabes puissent résoudre leurs litiges territoriaux par la voie de la négociation politique. Ce faisant, elle joue un rôle sans équivalent dans la facilitation du processus de paix au Moyen-Orient.

**1. Action volontariste avec Israël et la Palestine par la voie
du dialogue bilatéral**

Depuis plusieurs années, la Chine entretient un dialogue et des liens étroits avec les pays du Moyen-Orient afin d'encourager les parties concernées à régler leurs différends par la voie du dialogue pacifique.

Lors d'échanges de haut niveau entre la Chine et les pays concernés, les dirigeants chinois attachent une grande importance au processus de paix dans la



région, ainsi qu'à d'autres questions touchant à sa paix et à sa stabilité. Ils ne cessent de dialoguer avec les diverses parties et de travailler auprès des pays concernés, tout en tenant compte des préoccupations de chacun.

En mai 2007, Wu Bangguo, Président du Comité permanent de l'Assemblée nationale populaire, a effectué une visite en Égypte. Son Vice-Président, Xi Jinping, s'est rendu en Arabie saoudite, dans l'État du Qatar et au Yémen en juin 2008. En décembre de la même année, Li Keqiang, Vice-Premier Ministre, s'est rendu en Égypte et au Koweït puis, en février 2009, le Président Hu Jintao s'est rendu en Arabie saoudite. En juin 2009, He Guoqiang, membre du Comité permanent du Bureau politique et Secrétaire du Comité central de l'inspection disciplinaire du Parti communiste chinois, s'est rendu en Égypte et en Jordanie. En novembre 2009, le Premier Ministre, Wen Jiabao, s'est rendu en Égypte et au siège de la Ligue des États arabes. Le même mois, Hui Liangyu, Vice-Premier Ministre, s'est déplacé en République arabe syrienne, avant de se rendre en Israël et en Palestine en mars 2010.

Ont effectué une visite en Chine les dirigeants suivants : le Premier Ministre israélien Ehud Olmert en janvier 2007; le Vice-Premier Ministre syrien, Abdullah Al-Dardari, en juillet 2007; le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères, Tzipi Livni, en octobre 2007; le Roi Abdullah II de Jordanie en novembre 2007 et en septembre 2008; le Président de l'Assemblée populaire de la République arabe syrienne, Mahmoud al-Abrash, en avril 2009, ainsi que le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires stratégiques israélien, Moshé Ya'alon, en février 2010.

Plusieurs ministères chinois entretiennent des liens étroits avec leurs homologues dans la région. Liu Yunshan, membre du Bureau politique du Comité central du Parti communiste chinois, membre du Secrétariat du Parti communiste chinois et Chef du Département de la propagande du Comité central du Parti communiste chinois, s'est rendu en Égypte, en Palestine et en Israël fin novembre et début décembre 2008. En avril puis en septembre 2009, Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères, a effectué une visite en Égypte, en Palestine, en Israël et en Jordanie. En mai 2009, Meng Jianzhu, Conseiller d'État et Ministre de la Sécurité publique, s'est rendu en Jordanie. En janvier 2010, Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères, s'est déplacé en Arabie saoudite.

De leur côté, les responsables politiques suivants ont effectué une visite en Chine : Ziad Abu-Amr, Ministre des affaires étrangères de l'Autorité palestinienne, en juin 2007, Ahmed Aboul Gheit, Ministre des affaires étrangères égyptien, en novembre 2008 et Tzachi Hengbi, Président de la Commission des affaires internationales et de la défense de la Knesset israélienne, en octobre 2009.

Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères, a plusieurs fois dialogué avec des dirigeants ou des ministres des affaires étrangères de pays de la région sur la question du Moyen-Orient, soit à l'occasion de conversations téléphoniques, soit par correspondance écrite. Le Ministère chinois des affaires étrangères a également tenu des consultations politiques sur la question du Moyen-Orient et sur d'autres questions régionales sensibles avec ses homologues des États-Unis, de la Fédération de Russie et de la France, ainsi que des pays concernés dans la région.

La Chine poursuit son assistance à la Palestine dans la mesure de ses capacités. En décembre 2007, elle a annoncé qu'elle fournirait à la Palestine entre 2008 et

2010 une aide non remboursable d'un montant de 80 millions de yuans. Au cours du conflit qui a eu lieu à Gaza entre fin 2008 et début 2009, la Chine a versé à l'Autorité palestinienne 1 million de dollars en espèces au titre de l'aide humanitaire d'urgence. Dans le cadre de son assistance officielle à la Palestine, la Chine a livré du matériel médical, des fournitures de bureau et d'autres articles, a organisé des programmes de formation qui ont rassemblé un public nombreux et réalisé des projets immobiliers. En 2007 et 2008, la Chine, par l'intermédiaire du Gouvernement libanais, a versé une aide de 500 000 dollars en espèces et de 5 millions de yuans en nature pour la reconstruction du camp de réfugiés palestiniens de Nahr al-Bared.

2. Promotion active des pourparlers de paix dans les instances multilatérales

En mai 2007, Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères, a participé à la Conférence du Pacte international pour l'Iraq tenue en Égypte, où il a présenté une proposition en quatre points sur la mise en œuvre dudit Pacte. À cette occasion, il s'est entretenu avec des représentants de diverses parties.

En novembre 2007, le Ministre a participé à la Conférence d'Annapolis sur la question du Moyen-Orient. Il y a présenté une proposition en cinq points : maintenir les pourparlers de paix sur la bonne voie, s'engager en leur faveur, créer un climat qui leur soit favorable, affermir leurs fondations et renforcer le soutien en leur faveur.

La Chine a activement participé aux conférences et programmes sur la question du Moyen-Orient organisés par des instances multilatérales telles que le Conseil de sécurité, l'Assemblée générale et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU. La Chine appuie l'action du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien de l'Assemblée générale des Nations Unies et celle de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA).

Depuis mars 2006, le Gouvernement chinois a envoyé six unités de maintien de la paix pour servir auprès de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban. La FINUL a félicité le bataillon du génie et l'équipe médicale envoyés par la Chine de leur remarquable travail dans le cadre des opérations de maintien de la paix au Liban.

En juin 2009, la sixième rencontre de hauts responsables du Forum de coopération sino-arabe s'est tenue à Beijing. Des diplomates des 22 États membres de la Ligue arabe et des représentants du Secrétariat de la Ligue participaient à la rencontre. Les deux parties ont notamment tenu des consultations politiques sur le processus de paix au Moyen-Orient.

3. Participation active aux efforts internationaux visant à favoriser le processus de paix au Moyen-Orient grâce au mécanisme de l'envoyé spécial

En juillet 2007, Sun Bigan, l'Envoyé spécial de la Chine pour les affaires du Moyen-Orient, s'est rendu en Égypte, en Jordanie, en Israël et en Palestine et a eu avec les parties concernées un échange de vues approfondi sur la situation dans la région. En décembre, il a participé, au nom du Ministre des affaires étrangères, Yang Jiechi, à la Conférence internationale des donateurs pour l'État palestinien qui s'est

tenue à Paris. Il y a annoncé qu'entre 2008 et 2010 la Chine allouerait à la Palestine 80 millions de yuans à titre de don. Après la Conférence, il s'est également rendu au Liban, en Israël, en Palestine et en République arabe syrienne.

En mars 2008, toujours en qualité de représentant de Yang Jiechi, Ministre des affaires étrangères, l'Envoyé spécial Sun Bigan a participé au vingtième Sommet de la Ligue des États arabes, qui s'est tenu à Damas, puis s'est rendu en Arabie saoudite. En mai, il a participé à la Conférence palestinienne sur l'investissement qui s'est tenue à Bethlehem, en Palestine, puis s'est rendu en Égypte et en Fédération de Russie. En juillet de la même année, il a participé à Jakarta à la Conférence ministérielle pour un partenariat stratégique Asie-Afrique sur le renforcement des capacités de la Palestine.

En janvier 2009, l'Envoyé spécial Sun Bigan s'est rendu en Égypte, en Israël et en Palestine pour travailler avec les parties concernées par le conflit à Gaza. En mars, il a participé à la Conférence des donateurs pour la reconstruction de Gaza, qui s'est tenue à Sharm el-Sheikh en Égypte, où il a annoncé que la Chine ferait don de 15 millions de yuans à la Palestine pour la reconstruction d'écoles détruites pendant les affrontements. En mars, l'Ambassadeur Wu Sike a succédé à l'Ambassadeur Sun Bigan comme Envoyé spécial de la Chine pour les affaires du Moyen-Orient. En juin, Wu Sike s'est rendu en Égypte, en Palestine, en Israël, au Liban et en Fédération de Russie. En juillet, il a effectué une visite au Qatar, en Algérie, en République arabe syrienne et en République islamique d'Iran.

En janvier 2010, l'Envoyé spécial Wu Sike s'est rendu en Égypte, en Jordanie et en Arabie saoudite et s'est entretenu avec les parties concernées sur la situation en Palestine, en Israël et dans l'ensemble du Moyen-Orient.

4. Expliquer la position de la Chine et plaider pour un règlement politique de la question du Moyen-Orient à l'occasion de déclarations des dirigeants, ainsi que de conférences de presse et de séances d'information du Ministère des affaires étrangères

En novembre 2009, le Premier Ministre, Wen Jiabao, a prononcé au Siège de la Ligue arabe un discours dans lequel il a exposé les vues de la Chine sur le règlement pacifique de la question du Moyen-Orient.

En avril 2009, après s'être rendu en Égypte, en Palestine, en Israël et en République arabe syrienne, le Ministre des affaires étrangères, Yang Jiechi, a expliqué lors d'un entretien accordé à l'agence de presse Xinhua le point de vue de la Chine sur le processus de paix au Moyen-Orient. En octobre, le Ministre adjoint des affaires étrangères, Zhai Jun, a accordé un entretien à la chaîne en langue arabe de la télévision centrale chinoise (China Central Television).

II. La Chine appuie les efforts visant à établir une zone exempte d'armes nucléaires dans la région du Moyen-Orient

La Chine est depuis toujours convaincue que la création de zones exemptes d'armes nucléaires est de nature à prévenir la prolifération de ce type d'armes et à renforcer le régime international de non-prolifération. Elle a toujours soutenu les efforts déployés par les pays de diverses régions pour établir des zones exemptes

d'armes nucléaires, sur la base de consultations et d'accords volontaires et en fonction de la situation régionale. La Chine estime également que les États dotés d'armes nucléaires devraient s'engager à appuyer les efforts déployés pour créer des zones exemptes d'armes nucléaires, à respecter le statut de ces zones et à s'acquitter des obligations correspondantes.

Au Moyen-Orient, où la situation politique et les conditions de sécurité posent de nombreux problèmes, la création d'une zone exempte d'armes nucléaires contribuerait tout particulièrement à atténuer les tensions et à préserver la paix, la sécurité et la stabilité. C'est pourquoi la Chine a toujours activement soutenu les initiatives en ce sens proposées par les pays de la région et a toujours voté en faveur des résolutions sur la création d'une zone exempte d'armes nucléaires au Moyen-Orient adoptées chaque année depuis 1974 par l'Assemblée générale. La Chine estime que la résolution sur le Moyen-Orient adoptée lors de la Conférence de 1995 des Parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires chargée d'examiner le Traité et la question de sa prorogation est d'une grande importance et elle doit être appliquée avec efficacité et rigueur dans les meilleurs délais. La Chine apprécie les efforts déployés à cet égard par les pays de la région, et appelle la communauté internationale à adopter des mesures plus volontaristes pour promouvoir l'application de ladite résolution.

La Chine considère que pour renforcer le caractère universel du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et le régime international de non-prolifération, Israël devrait adhérer sans tarder au Traité en tant qu'État non doté d'armes nucléaires et soumettre l'ensemble de ses installations nucléaires aux garanties de l'AIEA. C'est pourquoi la Chine a voté en faveur de la résolution concernant les capacités nucléaires d'Israël, présentée par les pays arabes lors de la cinquante-troisième Conférence générale de l'AIEA, qui s'est tenue en septembre 2009. La Chine estime également que les pays de la région devraient signer et ratifier les accords de garanties de l'AIEA dans les meilleurs délais et encourage ces pays à accepter le protocole additionnel aux accords de garanties.

La Chine maintient que le dossier nucléaire iranien doit être réglé de manière pacifique, par la voie de négociations diplomatiques. À cette fin, la Chine appelle les parties concernées à intensifier leurs efforts diplomatiques et à rechercher activement une solution adaptée, globale et à long terme à cette question. La Chine communique et entretient des liens de coordination étroits avec les pays concernés et continuera à jouer un rôle constructif dans la recherche d'une solution satisfaisante à la question nucléaire iranienne.

La Chine a pris note des rapports du Directeur général de l'AIEA sur l'application des accords de garanties du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en République arabe syrienne. Elle estime que l'AIEA doit continuer d'agir conformément à son mandat de garanties et appelle à une meilleure coopération entre les parties concernées et l'Agence.

La Chine est prête à continuer à travailler de concert avec la communauté internationale à l'instauration d'une paix durable et globale au Moyen-Orient et à la création rapide d'une zone exempte d'armes nucléaires dans la région.